



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

TRAVAUX BUDGÉTAIRES CONCERNANT LES RAPATRIÉS

(Direction du Budget, 1944-1976)

Répertoire méthodique détaillé

établi par Estelle Baudet

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2022

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Aide aux rapatriés.....	7
-------------------------	---

Référence

B-0064550 - B-0064573

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Travaux budgétaires concernant les rapatriés.

Dates extrêmes

1944-1976

Noms des principaux producteurs

Direction du budget, bureau 6C (secteur rapatriés)

Importance matérielle

24 boîtes, soit 2,95 mètres linéaires

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement du 24 novembre 1988 portant la référence PH 151/88.

Historique du producteur

À l'issue de la Première Guerre mondiale, les comptes de l'État souffrent d'une désorganisation générale. Le Parlement, marquant un intérêt renforcé pour le volet financier de la décision publique, établit une distinction entre l'approche budgétaire et l'approche comptable du budget de l'État. C'est pourquoi, en 1919, la comptabilité administrative de l'État au niveau central est confiée à une nouvelle direction, la direction du budget et du contrôle financier (DBCF), tandis que son suivi au plan local (trésoreries générales) est dévolu à la direction de la comptabilité publique, qui perd son statut de direction générale. La DBCF est en fait créée en deux étapes : d'abord sous la seule forme d'un poste de directeur (loi du 20 octobre 1919), puis à partir du bureau central et du budget de la direction de la comptabilité publique, qui assurait avant 1914 la préparation et le contrôle de l'exécution du budget (décrets des 7 et 15 novembre 1919). La DBCF se développe jusqu'au milieu des années 1930 et partage avec la direction du mouvement général des fonds la conduite de la politique économique de la France. Elle reçoit la tutelle du contrôle des dépenses engagées, dont la comptabilité a été prescrite dans chaque ministère par l'article 59 de la loi de finances

pour 1891. En vertu de cette prérogative, elle peut exercer le contrôle préalable et donner un avis sur les projets de budget (loi du 10 août 1922, art. 4). Cette loi du 10 août 1922, dite loi Marin, dessaisit les ministères dépensiers de leur propre contrôle au profit de celui, exclusif, de l'administration des finances (art. 2). Au milieu des années 1930, la très grave crise financière exige une intervention de l'État plus active dans la vie économique. Le concept d'économie nationale semble traduire une nouvelle perspective, dont l'objectif majeur serait de soumettre l'activité économique à une finalité sociale. A cette occasion, la DBCF perd une partie de ses missions (décret du 14 novembre 1936). Recentrée, avec seulement quatre bureaux, sur la préparation du budget, le contrôle budgétaire et les écritures budgétaires, elle devient direction du budget et cède à cette occasion le contrôle des dépenses engagées du ministère des finances à l'inspection générale des finances ; le contrôle des administrations financières à un secrétariat général ; le contrôle des collectivités locales, offices et entreprises subventionnées, à une direction du contrôle financier et des participations publiques. Après la Libération, le développement croissant du rôle de l'État dans l'économie nationale fait de la direction du budget un instrument de conception de la politique du gouvernement. L'article 8 de la loi du 6 août 1955 attribue des pouvoirs spéciaux en matière économique, sociale et fiscale au ministre des finances : il est chargé de contresigner seul les textes prévus pour l'exécution matérielle du budget, dont le projet est établi par ses propres services (décret du 19 juin 1956). Enfin, la direction du budget joue un rôle majeur dans la préparation et la rédaction des textes de mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives au mode de présentation du budget de l'État (décret du 19 juin 1956 et ordonnance du 2 janvier 1959). L'arrêté du 26 septembre 1966 instaure six sous-directions à la direction du budget : deux sous-directions à compétence générale sont chargées des synthèses budgétaires et de la fonction publique, et quatre sous-directions sectorielles se répartissent le contrôle des budgets des départements ministériels (arrêté du 23 octobre 1976). Parmi ceux-ci la gestion des affaires européennes tient une place grandissante (arrêté du 20 juillet 1989), impliquant une nouvelle adaptation structurelle, par la création d'une septième sous-direction (arrêté du 25 février 1992). En 2004, c'est par bureaux sectoriels que le nouvel organigramme de la direction et de ses services (arrêtés du 8 novembre 2004) ventile des programmes et des missions, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances (LOLF) qui révolutionne le cadre d'élaboration du budget de l'État et accroît la transparence des documents budgétaires rédigés par la direction du Budget. Ces bureaux assurent également la synthèse des travaux budgétaires relatifs aux ministères ou organismes correspondants à ces programmes et missions.

Si les missions de la direction du budget restent aujourd'hui inchangées, l'histoire de la direction du Budget est marquée par de grandes dates, souvent liées à l'histoire économique et financière française, comme par exemple le plan de relance de l'économie en 2009-2010 ou l'adoption et la mise en œuvre de la nouvelle gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) en 2012.

Évaluation, tris et éliminations

Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Thématique

Présentation du contenu

Ce versement comporte des documents relatifs aux différents dispositifs mis en place pour venir en aide aux Français rapatriés principalement d'Algérie, mais également d'Égypte et d'Indochine. On y trouve notamment les travaux budgétaires menés suite à la loi 61-1439 du 26 décembre 1961 relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer et au décret 62-261 du 10 mars 1962.

Les mesures mises alors en place consistaient à accorder aux rapatriés des prestations de retour, des prestations temporaires de subsistance, des prêts à taux réduit et des subventions d'installation et de reclassement, des facilités d'accès à la profession et d'admission dans les établissements scolaires, des prestations sociales, ainsi que des secours exceptionnels. Des indemnités particulières pouvaient en outre être attribuées aux rapatriés les plus défavorisés qui ne pouvaient se reclasser dans l'activité économique, notamment en raison de leur âge ou de leur invalidité.

Indexation

Rapatrié

Protection sociale

Préparation budgétaire

B-0064550/1 - B-0064573/2

Aide aux rapatriés.

1944-1976

B-0064550/1

Mesures en faveur des rapatriés : textes législatifs et réglementaires, notes, correspondance.

1959-1974

B-0064551/1

Projet de loi d'indemnisation des rapatriés : travaux préparatoires.

1969-1970

B-0064552/1 – B-0064553/2

Agence de défense des biens et intérêts des rapatriés (ADBIR).

1954-1973

B-0064552/1

Création : notes, textes, rapport.

1961-1963

B-0064552/2

Indemnisation des biens des rapatriés : notes, correspondance avec l'Agence de défense des biens et intérêts des rapatriés (ADBIR).

1961-1973

B-0064553/1

Bureau d'études et de documentation, conseils d'administrations, rapports sur la situation du patrimoine industriel français en Algérie (1964), sur la situation du patrimoine immobilier français en Algérie (1954-1963), sur la situation du patrimoine agricole français en Algérie (1964), sur les expériences d'indemnisation (1965)..

1954-1965

B-0064553/2

Délégation d'Alger. - Industries extractives en Algérie (1961-1962), aspects du marché immobilier en Algérie (1964), études relatives à la composition et à l'évaluation du patrimoine privé français spolié en Algérie (1969) : études..

1961-1969

B-0064554/1

Commission de coordination pour la réinstallation des Français d'outre-mer : rapports, notes.

1962

B-0064554/2

Organisation des commissions, délégations dépendant du Secrétariat d'État aux rapatriés : décrets, arrêtés, notes, correspondance.

1962-1966

B-0064554/3 – B-0064557/1

Indemnisation des rapatriés, application de l'article 37 du décret n° 62-261 du 10 mars 1962 : recours.

1963-1974

B-0064554/3

Séances du 10 mai 1963 et du 18 décembre 1964 de la Commission sociale centrale (Ministère des rapatriés, direction des affaires économiques et sociales).

1963-1964

B-0064555/1

Séances du 14 janvier 1965 au 27 octobre 1966 de la Commission sociale centrale (Ministère de l'intérieur, direction des affaires économiques et sociales).

1965-1966

B-0064556/1

Séances du 14 décembre 1966 au 15 décembre 1969 de la Commission sociale centrale (Ministère de l'intérieur, direction des affaires économiques et sociales).

1966-1969

B-0064557/1

Séances du 22 janvier 1970 au 3 juillet 1974 de la Commission sociale centrale (Ministère de l'intérieur, direction des affaires économiques et sociales),

1970-1974

B-0064558/1

Prêts spéciaux pour les rapatriés en application de l'article 17 du décret n° 62-261 du 10 mars 1962 - circulaire n° 63-63/E du 14 mars 1963 : demandes présentées à la Commission sociale centrale (Ministère de l'intérieur, direction des affaires économiques et sociales des rapatriés) au cours des séances des 29 mai et 21 novembre 1964.

1964

B-0064558/2

Commission sociale centrale, subventions et prêts pour les rapatriés, permettant le rachat de cotisations assurance-vieillesse examinés au cours des séances du 10 octobre 1962 au 3 juillet 1974 : états de renseignements nominatifs.

1962-1974

B-0064558/3

Groupe de travail constitué pour étudier les mesures à prendre en faveur des Français rapatriés.

1961

B-0064559/1

Demandes présentées par des étrangers en vue de bénéficier des mesures des rapatriés prévues par la loi n° 61-1439 du 26 décembre 1961 (ministère de l'intérieur, direction des affaires économiques et sociales, sous-direction de l'accueil et du fichier central) : procès-verbaux des séances (1963 au 06/10/1964) de la Commission des étrangers (article 2 du décret n° 62-1049 du 4 septembre 1962).

1963-1964

B-0064559/2 - B-0064562/1

Mesures budgétaires prises en faveur des rapatriés : notes, correspondance.

1961-1975

B-0064559/2

1961-1963

B-0064560/1

1964-1965

B-0064561/1

1965-1967

B-0064562/1

1967-1975

B-0064563/1

Mesures budgétaires, situation des crédits en faveur des rapatriés : tableaux.

1962-1971

B-0064563/2

Reclassement des harkis rapatriés : notes, correspondance.

1962-1974

B-0064563/3

Reclassement des rapatriés agents et des praticiens-conseils des caisses algériennes de sécurité sociale.

1962-1964

B-0064563/4

Reclassement des rapatriés dans les départements et territoires d'Outre-Mer ; rapatriés agricoles (1962-1968) : rapports, arrêtés, projets de Loi, notes, correspondance.

1962-1973

B-0064564/1

Reclassement des agriculteurs rapatriés. - États nominatifs des rapatriés (1963-1964) : notes, correspondance.

1963-1964

B-0064565/1

Reclassement des rapatriés, prestations, capital de reconversion : notes, correspondance, pourvois

1962-1976

B-0064566/1

Subventions d'installation des rapatriés prévue par l'article 36 du décret n° 62-261 du 10 mars 1962 : notes.

1961-1972

B-0064566/2

Hébergement des rapatriés : décrets, arrêtés, notes, correspondance.

1961-1972

B-0064566/3

Prestations de retour aux rapatriés, indemnités de déménagement : notes, correspondance.

1956-1974

B-0064566/4

Contribution de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (U.N.E.D.I.C.) aux charges de l'allocation de subsistance de rapatriés : notes, correspondance.

1961-1962

B-0064566/5

Régime d'aide temporaire en faveur de certains rapatriés d'Algérie victimes du terrorisme.

1962

B-0064567/1

Retraites des rapatriés : notes, correspondance.

1961-1976

B-0064568/1

Régimes de retraites des rapatriés des cadres agricoles : notes, correspondance.

1961-1969

B-0064568/2

Situation des retraites complémentaires des rapatriés, rachat de cotisation assurance-vieillesse : notes, correspondance.

1968-1982

B-0064569/1

Régime de retraite complémentaire des rapatriés de l'ancien réseau des chemins de fer de la Méditerranée au Niger : notes, correspondance, règlement, instruction, convention.

1944-1975

B-0064569/2

Caisses de retraite des rapatriés du personnel des mines d'Algérie (CARPPMA et CARCIEMA).

1961-1967

B-0064569/3

Régime de retraite complémentaire des rapatriés des anciens agents des manufactures de tabacs d'Algérie et eaux d'Oran : notes, correspondance, rapports

1956-1972

B-0064570/1

Allocations viagères aux rapatriés âgés : notes.

1963-1967

B-0064570/2

Sécurité sociale, situation des rapatriés d'Algérie (1961-1972) ; prise en charge et revalorisation des droits et avantages sociaux consentis aux rapatriés, en application de la loi n°64-1330 du 26 décembre 1964, application (1965-1971).

1961-1972

B-0064571/1

Situation des rapatriés ayant été victimes d'un accident du travail en Algérie avant le 1^{er} juillet 1962 : (1964-1973); fonds commun destiné au paiement des prestations (1961-1964) : notes, correspondance.

1961-1973

B-0064571/2

Émigration en Amérique du Sud (1963), Australie (1963-1965), Canada (1963-1967), Chine (1967-1970), Congo (1963), Espagne (1962-1969), États-Unis (1963-1964), Inde (1964), Israël (1963); Italie (1969), Madagascar (1962-1967), Nouvelle-Calédonie (1965-1970), Paraguay (1961), Vietnam (1957-1959) des rapatriés d'Afrique du Nord : notes, correspondance.

1957-1970

B-0064572/1

Émigration des rapatriés d'Afrique du Nord (1962-1963) ; émigration en Argentine (1962-1972) ; émigration en Argentine des agriculteurs (1962-1972), aides : notes, correspondance avec le ministère des affaires étrangères..

1962-1973

B-0064573/1

Émigration en Argentine des agriculteurs rapatriés d'Afrique du Nord : rapports de missions d'assistance technique du Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA).

1963-1973

B-0064573/2

Rapatriés d'Egypte (1961-1971) et d'Indochine (1962-1967), aides : rapports, tableaux, notes.

1961-1971